



Communiqué de presse du 10 novembre 2005

A la suite d'une rencontre prévue de longue date avec les associations régionales de défense des droits humains ce jour, 10 novembre 2005, à Rouen,

Hélène Flautre, Députée européenne, Présidente de la Sous-Commission des droits de l'Homme du Parlement européen,

et

Claude Taleb, Vice-président du Conseil régional de Haute-Normandie, en charge de l'Economie sociale et solidaire et de la coopération décentralisée,

ont tenu à réagir en commun pour condamner les dernières annonces de Nicolas Sarkozy :

Un amalgame inacceptable entre violence et immigration

Deux ans après l'avoir prétendument enterré, Nicolas Sarkozy ressort au grand jour la double peine en préconisant l'interdiction du territoire à toute personne étrangère condamnée dans le cadre des violences urbaines, qu'elle soit en situation irrégulière ou pas. Au-delà de l'inégalité et de l'injustice profonde de la double peine, qu'il reconnaissait lui-même en 2003, c'est l'amalgame entre immigration et insécurité, désormais maniée sans aucune retenue par un Ministre d'Etat, qui est révoltante.

Sur quelles bases légales - car bien que l'état d'urgence soit déclaré, l'Etat de droit n'en reste toujours pas moins présent en France - M. Sarkozy compte-t-il faire expulser des mineurs ? Comment peut-il ignorer que ses déclarations martiales contreviennent à la directive européenne sur le regroupement familial ? M. Sarkozy entend-il ignorer la décision de la Cour Européenne des droits de l'Homme dans l'affaire Beldjoudi (1992) rejetant le principe de la double peine ?

Le gouvernement, qui semble vouloir par tous les moyens jeter de l'huile sur le feu, a aussi grand besoin d'un rappel au droit !

Les annonces successives, à l'emporte pièce, du gouvernement - état d'urgence, couvre feu, l'apprentissage à 14 ans ou la double peine - montrent l'inverse d'une volonté de trouver une solution durable à la grave crise de société, faite de chômage, d'exclusion sociale et d'explosion des inégalités, que la France connaît aujourd'hui.

En offrant que la répression comme réponse à des actes de violence que nous réprouvons, il n'agit que sur les symptômes du malaise, et en aucune façon sur ses origines.

L'indispensable retour au calme appelle le respect mutuel de tous.

Plutôt que la répression tous azimuts, c'est un avenir sans discrimination, l'accès à l'activité et à l'emploi et à des conditions de vie et de logement décentes qu'il faut assurer à toute la population.

L'action publique ne devrait pas avoir d'autre objectif !

Contacts presse :

Hélène Flautre - Tel: +32 498 33 86 73 - hflautre@europarl.eu.int

Claude Taleb - Tel : 02 35 89 01 75 - verts.crhn@wanadoo.fr